

Evitez les retards en activant l'avis d'échéance par mail !

Avec le nouvel avis d'échéance nous vous communiquons la liste de vos emprunts à rendre, deux jours avant la fin du prêt.

Si vous aviez déjà demandé les avis de réservation et de retard par mail avant avril 2018, nous l'avons activé pour vous.

Pour recevoir vos avis par mail et activer ce nouvel avis d'échéance :

- Rendez-vous sur le catalogue en ligne <https://collectionsbmu.ville-ge.ch> et connectez-vous à « Mon espace »
- Dans la rubrique « sommaire » de votre compte, cliquez « Modifier » dans le bloc d'adresse

[Mon espace](#) > [Sommaire](#)

JEANNE DEMONSTRATION

Sommaire


Prêts en cours	0
Frais sur le compte	F 0,00

Informations personnelles

Nom Jeanne DEMONSTRATION

Numéro d'emprunteur [Signaler la perte de votre carte](#)
[Changer votre mot de passe](#)

Adresse Rue de la Tour-de-Boël 10
1204 GENEVE [Modifier](#)
1204
Téléphone (fixe) :
Téléphone (prof.) :
Téléphone (mobile) :
Email :

Avis exceptionnels Non  [Modifier](#)
Avis d'échéance Non

- Choisissez « Email » comme méthode de contact et renseignez votre adresse puis cliquez « confirmer »

Saisissez vos informations personnelles ci-dessous

Méthode de contact	Email
Votre nouvelle adresse email	webbmu@ville-ge.ch
Confirmez votre nouvelle adresse email	webbmu@ville-ge.ch
Votre nouveau numéro de téléphone (fixe)	
Votre nouveau numéro de téléphone (jour)	
Votre nouveau numéro de téléphone mobile	

[Confirmer](#) [Annuler](#)

- Cliquez « Modifier » dans le bloc des avis puis cochez la case en regard de «Avis d'échéance » et confirmez avec « Appliquer »

Avis exceptionnels Non	Modifier
Avis d'échéance Non	

Avis exceptionnels Non
Avis d'échéance Non

Avis exceptionnels

Cet envoi vous rappelle les dates de fermeture des BM (jours fériés par exemple) ou vous informe de toute situation pouvant avoir une influence sur votre visite dans nos bibliothèques (travaux par exemple). Par email uniquement.

Avis d'échéance

Ce message vous est envoyé deux jours avant l'échéance de vos emprunts. Il ne remplace pas l'avis de retard, envoyé après 4 jours de retard par email ou par courrier. Par email uniquement

Avis exceptionnels
Avis d'échéance

[Appliquer](#) [Annuler](#)

Avec ces options, vous recevrez par email :

- L'avis d'échéance : 2 jours avant la fin de vos prêts
- L'avis de retard : 5 jours après la fin de vos prêts
- Vos avis de réservation : dès que celles-ci sont disponibles

Les « avis exceptionnels » vous renseignent sur les dates de fermetures des bibliothèques du réseau (jours fériés, fermetures pour travaux...)